



Convention monétaire à Indianapolis.

Indianapolis, Indiana, 20 janvier.—Les préparatifs de la convention monétaire sont presque terminés et les délégués n'auront qu'à commencer leurs travaux quand ils s'assembleront la semaine prochaine.

Les dépêches et des lettres reçues aujourd'hui établissent que de nombreuses villes enverront des délégués. La liste des hommes les plus éminents dans les affaires et la politique, qui prendront part aux travaux de la convention, augmentent tous les jours.

M. Shaw, gouverneur de l'Etat de l'Iowa, rendra la convention. Il arrivera lundi prochain en compagnie de douze représentants éminents des hommes d'affaires de Des Moines.

Les préparatifs de la réception du président Dole à Washington.

Washington, 20 janvier.—Le département de la guerre fait de grands préparatifs pour la réception du président Dole à Washington. Ordre est donné à toutes les troupes de la capitale et des environs de s'assembler à la gare sous les ordres du colonel Sumner. Le défilé sera remarquable pendant le trajet de la gare à l'hôtel où le distingué visiteur recevra les hauts fonctionnaires du gouvernement.

Il est probable que le président McKinley changera des visites avec le président Dole.

Un chemin de fer transcontinental dans l'Amérique du Sud.

York, 20 janvier.—Une dépêche privée reçue ce soir établit que le gouvernement du Chili a décidé la construction du chemin transcontinental projeté.

Mort d'un journaliste.

Vicksburg, Mississippi, 20 janvier.—John F. Battaille, chroniqueur du «Vicksburg Herald» pendant de nombreuses années, un correspondant de journaux bien connu, est mort d'une pneumonie, après quelques jours de maladie. Il était âgé de quarante-quatre ans. Une veuve et six enfants lui survivent.

L'affaire Luetgert.

Chicago, Illinois, 20 janvier.—Dans l'espoir d'entendre Adolph L. Luetgert faire sa déposition une foule immense s'est assemblée devant le palais de justice aujourd'hui. Mais pour prévenir une poussée comme celle d'hier, qui a presque pris les proportions d'une panique, le nombre des gardiens aux portes du tribunal avait été doublé.

On n'a admis que les personnes munies de cartes ou convoquées au tribunal pour d'autres affaires. Mais Luetgert n'a pas parlé. L'audience a été consacrée à l'audition de témoins.

Le fils du gros fabricant de saucisses, Louis, et Charles Luetgert, ancien associé de l'accusé, ont été appelés à la barre des témoins. Leurs dépositions ont été les mêmes qu'au procès précédent.

A la Chambre des Représentants.

Washington, 20 janvier.—Le «speaker» Reed, de son fauteuil de président, et M. Bailey, leader des démocrates, de sa place, se sont mesurés du regard à la fin des débats sur la question cubaine, aujourd'hui, et se sont engagés dans une question de vélocité.

Cet incident sensationnel a complètement éclipsé l'intérêt attaché à la discussion de la question cubaine, discussion qui dure sans interruption depuis trois jours, à propos du budget diplomatique et consulaire.

Hier, M. Williams, démocrate du Mississippi, avait notifié la Chambre qu'une motion tendant au renvoi du budget à la commission avec instructions spéciales serait présentée à la fin des débats d'aujourd'hui.

Mais aujourd'hui, quand M. Bailey a présenté cette motion, elle a été écartée par le «speaker» comme n'étant pas à l'ordre.

Alors M. Bailey a fait frémir les membres de la Chambre en affirmant que par une entente personnelle avec le speaker le renvoi à la commission devait être soumis à un vote.

Le speaker a hautement démenti cette assertion, et c'est alors que ces deux leaders de partis, pâles et la voix tremblante d'émotion, ont fait des déclarations l'un contre l'autre, pendant que les spectateurs des tribunes les regardaient étonnés et qu'un tumulte s'élevait parmi les membres.

M. Smith, du Michigan, qui avait assisté, dit-on, à l'entretien de M. Reed et de M. Bailey, a corroboré l'assertion du speaker. Une motion tendant au rappel de la décision du président a été repoussée par 168 voix contre 114, un vote de parti.

Comme les deux jours précédents les populistes ont voté avec les démocrates contre la majorité complète des républicains.

M. Champ Clark, du Missouri, a prononcé un discours caractéristique, et M. Johnson, de l'Indiana, a fait appel à l'esprit conservateur. Ce dernier a exposé le résultat de ses observations durant son récent voyage dans l'île de Cuba.

M. Dingley, du Maine, a prononcé un discours d'une heure dans lequel il a expliqué les causes de la réduction des salaires dans les fabriques de cotonnades de la Nouvelle-Angleterre.

DERNIERE HEURE.

Submission d'insurgés.

La Havane, île de Cuba, 20 janvier.—Les autorités espagnoles rapportent que l'insurgé Juan Maso Parra, et ses troupes comprenant les lieutenants-colonels Augustin Ferrer et José Carmo Hernandez, les majors Feliciano Quesada, Saturni Leon et Victoriano Gomez, six autres officiers et 110 soldats, ont fait à Fomento leur soumission au général Aguirre et à son frère Marco Garcia, gouverneur de la province de Santa Clara. Les insurgés se sont mis en ligne, dit-on, et ont livré leurs armes en criant «Vive l'Espagne», «Vive la reine régente», «Vive l'autonomie».

Le général Juan Maso Parra est un frère de son frère Bartolomeo Maso, président de la République cubaine. On dit que dans les dix derniers jours les insurgés ont perdu 115 hommes. Les Espagnols ont fait 34 prisonniers et ont pris 242 fusils.

En outre des troupes du général Parra 56 hommes armés ont fait leur soumission, entre autres deux lieutenants-colonels et trois officiers.

Les troupes espagnoles ont eu, d'après les mêmes rapports, quinze hommes tués et quatre-vingt-troize blessés.

POUR GUERRE EN RUSSIE EN

Précis des tablettes latentes de Bromoquinine. Tons le «Bromoquinine» remboursé par achat au moins de 25c. Les véritables ont L. B. Q. sur chaque boîte.

LE SANG EST DE L'ARGENT.

Considérez votre corps comme un système de banque. Votre sang est la banque.

Quelle est la monnaie dont il fait usage? L'or? Non. De l'argent? Non. La monnaie courante de votre corps, c'est le sang.

La stabilité de votre gouvernement dépend de ses fonds. Sa force repose sur le fer. Trop peu de fer dans votre sang conduit à la banqueroute.

Un sang riche est un sang rouge. Le cœur rouge vient du fer. Cette expression «fort comme du fer» est littéralement vraie. Cela signifie qu'un sang rouge, des joues rouges, des ongles roses, une peau rosée viennent du fer qui donne la force du fer à toutes les parties du corps.

Si vous n'en avez pas, le Dr. Iron Tonic du Dr. Harter vous en donnera. Si vous êtes faible, malade, pâle, nerveux, si vous ne faites rien de bien, si vous n'êtes pas à la veille de la banqueroute, si vous n'avez pas de réserve, il faut vous en créer une maintenant.

Faites-vous un nouveau capital de sang arabe, mettez du fer dans votre sang. Prenez le Dr. Iron Tonic du Dr. Harter. Cela vous fera éviter la ruine. La nature fera le reste.

Un docteur Smil de l'Indiana, le grand examinateur médical de l'A. O. U. W. dit: «Après avoir prescrit le Dr. Iron Tonic du Dr. Harter, j'ai écrit pour déclarer que c'est un médicament de haute valeur. Il est spécialement efficace dans tous les cas de débilité, il purifie le sang, il aide la digestion, il relève l'appétit et donne une nouvelle vie et la vigueur au patient. L'absence de ce médicament est la cause de la mort dans de nombreuses préparations ferrugineuses, car elles ne contiennent que du fer pur.»

Le Dr. Harter et son Dr. Iron Tonic sont vendus partout. Les véritables ont L. B. Q. sur chaque boîte.

Protestation.

Berlin, Allemagne, 20 janvier.—Herr Jadenzinski, un Polonais, a protesté vigoureusement à la Chambre basse de la diète prussienne contre le projet d'augmentation du fonds destiné à l'établissement des Allemands comme propriétaire dans le duché de Posen et la Westphalie. Il a dit que ce projet constituait un «manège de paternité de la part du roi envers les Polonais».

Le baron Von Hammerstein-Lothar, ministre de l'Agriculture, a répondu d'une façon indignée à cette assertion. Le projet a été renvoyé à la commission du budget.

En Chine.

Londres, 21 janvier.—Un correspondant du «Times», télégraphiant de Chine, dit qu'à la seconde entrevue avec le Tsong-Li-Yamen, mercredi, les remontrances du chargé d'affaires russe, M. Pavloff, ont été de la nature d'une intimidation contre l'ouverture de Talién Wan. Il menaçait la Chine de représailles: il a ajouté que la Russie lui retirerait son amitié et sa protection.

Les chinois hésitent, tout en reconnaissant que les avantages qu'offrent les conditions de l'Angleterre constituent la meilleure preuve de son désir de maintenir l'intégrité de l'empire.

Un article du «Times».

Londres, 20 janvier.—Dans un éditorial le «Times», commentant le discours de M. Hitts, à la chambre des représentants des Etats-Unis, s'exprime ainsi: «Nous prétendons que le président McKinley ne désire pas avoir la main forcée par l'opposition. Il ne désire pas la guerre avec l'Espagne, parce qu'il a à cœur le développement économique et commercial des Etats-Unis. Cependant, il semble douteux qu'il soit assez fort pour résister à la pression exercée sur lui. Un des changements kaleïdoscopiques de la politique américaine vient de prodire.»

La question cubaine est évidemment beaucoup plus grave qu'il y a deux ans, et le gouvernement n'est pas plus fort.

Un accident peut précipiter les événements.

Les arrestations à Paris.

Paris, France, 20 janvier.—Il y a eu en tout quinze arrestations à Paris, aujourd'hui, et la plupart de ceux qui ont été arrêtés ont été maintenus en prison.

A Ronen, la police a chargé les étudiants, mais elle n'a pas réussi à les disperser. Les soldats sont consignés dans les casernes et des forces de police occupent les rues.

Des démonstrations antisémitiques ont eu lieu durant la journée entière. Des journaux soutevaient Dreyfus ont été brûlés à l'Université.

Malgré l'interdiction du gouvernement le comité d'organisation de la démonstration antisémitique qui a eu lieu lundi au Tivoli a décidé de faire une démonstration publique dans l'après-midi de dimanche.

Les étudiants devant la résidence de Zola.

Paris, France, 20 janvier.—Du Quartier Latin, deux mille étudiants se sont rendus à l'hôtel des Invalides. Quelques-uns ont crié «Vive l'Empereur!», puis ils ont traversé les ponts. La police les a alors séparés en deux groupes.

L'un a fait une démonstration devant la caserne de la Pépinière; l'autre, qui comptait cinq cents étudiants, s'est rendu à la résidence de Zola, où il a poussé les cris habituels.

La police les a finalement dispersés. Il y a eu une démonstration antisémitique à Ronen. Les étudiants d'Alger ont fait une autre démonstration. La police les a dispersés à plusieurs reprises. De nombreux manifestants ont été arrêtés. Il y a eu des bagarres fréquentes dans le marché juif. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

Au Congrès du Nicaragua.

Managua, Nicaragua, 20 janvier, par voie de Galveston.—Le congrès du Nicaragua a déclaré aujourd'hui le changement de nom de la Banque du Nicaragua en celui de Banque de l'Amérique Centrale, ainsi que le transfert du siège social du Nicaragua à Londres.

Malgré le veto du président Zelaya le congrès a confirmé la loi faisant remise des arrarages de trois années pour les taxes locales sur le café, le cacao, le tabac et les plantations sucrières.

On annonce que les membres de la commission du canal du Nicaragua et les délégués des capitalistes et des entrepreneurs de Chicago sont en bonne santé. Ils inspectent avec soin le tracé du canal.

Le Port de Kiao-Chau.

Londres, 21 janvier.—Dépêche de Shanghai au «Times»: On annonce dans les cercles officiels de Shanghai que le gouvernement allemand ferait de Kiao-Chau un port ouvert, sans privilège exclusif pour les allemands, sur les mêmes lignes que le port de Hong-Kong, où le territoire est loué par le gouvernement de la Chine.

Terrible orine en France.

Paris, France, 20 janvier.—Près de Severac le Chateaux trois jeunes gens après avoir outragé une sergente l'ont placé incognito sur la voie d'un chemin de fer à l'arrivée d'un train. La malheureuse a eu les deux jambes coupées.

Ses cris ont été entendus et des secours sont arrivés. Les trois criminels sont sous les verrous.

Discours de lord Wolsley.

Londres, 20 janvier.—Le général lord Garnet Wolsley, feld-marschal et commandant en chef de l'armée anglaise, parlant ce soir à un banquet donné à Londres, a affirmé que si l'Angleterre déclarait la guerre jamais elle n'aurait deux des plus «magnifiques» corps d'armée, complètement équipés, prêts dans n'importe quel port avant que les navires fussent en mesure de les embarquer.

Il a ajouté que si les soldats étaient mieux payés on n'aurait aucune difficulté à trouver des recrues.

Mort d'une actrice.

Londres, 20 janvier.—Mme Katherine Forsythe, l'actrice, autrice de Philadelphie, est morte hier à Londres.

Marchés divers.

Paris, 20 janvier.—La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 2 1/2 centimes.

Liverpool, 20 janvier.—Coton spot — Demande bonne; prix stable. American middling fair 3 1/2; good middling 3 1/2; american middling 3 1/2; low middling 3 1/2; ordinary 2 1/2.

Ventes 22,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 10,900 coton américain. Recettes 19,000 balles dont 14,800 coton américain.

Putras—calmes avec demande modérée à l'ouverture, stables à la clôture. American middling 1. m. c., janvier 3 1/2; février et mars 3 0/4; avril et mai 3 1/4; juin et juillet 3 1/2; août et septembre 3 1/2; octobre et novembre 3 1/4; décembre 3 1/2.

New York, 20 janvier.—Coton spot—stable et sans changement à l'ouverture. Middling uplands 5 7/8; middling gulf 6 1/8. Ventes 292 balles.

New York, 20 janvier.—Futurs stables à la clôture. Ventes 118,000 balles. Janvier 5 6/8; février 5 6/8; mars 5 7/2; avril 5 7/8; mai 5 7/8; juin 5 1/2; juillet 5 5/8; août 5 5/8; septembre 5 5/8; octobre 5 9/16; novembre 5 9/16.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District. Contain: No 2515 rue Remparts, entre les rues Poite et Musque.

The Third District Building Association vend par le Sheriff, à l'adjudication, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.—No 55,134.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par le Honorable le Juge de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessein intitulé: «The Third District Building Association contre le Sheriff», j'ai adjugé à la vente à l'enchère publique, le 14 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3ème District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessein intitulé: «The Third District Building Association contre le Sheriff», j'ai adjugé à la vente à l'enchère publique, le 14 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

Actes de vente pardevant Charles Forman, notaire aux tribunaux de la paroisse d'Orléans, No 55,134.—Le 14 décembre 1897, j'ai adjugé à la vente à l'enchère publique, le 14 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

LOUISVILLE AND NASHVILLE SOUTHWESTERN LIMITED. Fait le trajet le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour le service. Chars baillé en tout.

VENTES A L'ENCAIN.

PAR PAUL & GURLEY. ANNONCE JUDICIAIRE. Un Excellent Placement. Le Joli, Commode et Confortable COTTAGE DOUBLE, Nos 415 et 417 rue Derbiigny, près Conti.

Succession de Nicholas Stumpf. No 53,116.—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

VENTES A L'ENCAIN.

PAR PAUL & GURLEY. ANNONCE JUDICIAIRE. SPENDIDE OCCASION. —POUR UN— PLACEMENT LUCRATIF. Propriétés de chef du Département. Le Vaste, Moderne et Commode Cottage Double, Nos 940 et 942, rue St-Philippe en-courge Bourgogne Ensemble avec:

Le Gracieux Cottage Simple Y TOUCHANT, COMME LE NO 934 RUE ST PHILIPPE. LE CONFORTABLE ET SUBSTANTIEL COTTAGE DOUBLE EN BRICKS, Nos 731 et 733 Rue St-Philippe, près Royale Succession de G. F. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi, la Bourse des Encanteurs de la paroisse d'Orléans, Division C, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Motte, Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, adjugera en date du 31 décembre 1897, un terrain de 1500 pieds de front sur 1500 pieds de profondeur, entre les rues Poite et Musque, au profit de la dite Association.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce.—Le MARDI 27 février 1898, à midi,